



Note conceptuelle pour une session thématique sur

Lutter efficacement contre le travail des enfants et les autres déficits du travail décent aux premiers niveaux des chaînes d'approvisionnement

à la 6e Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants,
Marrakech, Maroc

Jeudi 12 février 2026 – 11.15 to 13.00

I. Contexte

La fragmentation, la complexité et la dispersion géographique des chaînes d'approvisionnement peuvent poser des défis à l'ensemble des acteurs pour contribuer à l'objectif mondial d'élimination du travail des enfants et pour garantir le respect de l'ensemble des principes et droits fondamentaux au travail, y compris dans les activités des entreprises. C'est particulièrement le cas aux premiers niveaux de ces chaînes d'approvisionnement, où les matières premières sont extraites, produites et approvisionnées par l'intermédiaire de plusieurs intermédiaires, et où des facteurs tels que la faiblesse de la gouvernance, la pauvreté et le secteur informel aggravent les risques de travail des enfants et d'autres formes de travail décent.

Afin de lutter plus efficacement contre le travail des enfants tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement, les entreprises ont, ces dernières années, étendu leur champ d'action au-delà de leurs relations commerciales directes, jusqu'aux niveaux en amont, où la visibilité des fournisseurs et des partenaires commerciaux était historiquement moindre, mais où les risques de travail des enfants étaient plus élevés. Pour ce faire, les entreprises renforcent leurs mécanismes de traçabilité, tirent parti des avancées technologiques et nouent des partenariats avec un plus large éventail de parties prenantes afin de s'attaquer au caractère systémique et complexe du travail des enfants et des autres formes de travail décent.

Les gouvernements ont également renforcé leurs réponses pour lutter contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en adoptant un ensemble de mesures, allant du renforcement du dialogue social à la prise en compte des vulnérabilités socio-économiques profondément ancrées des



enfants, des adultes et des communautés, en passant par le soutien au développement d'entreprises durables, notamment les petites et moyennes entreprises. De nouvelles approches, telles que le recours aux accords commerciaux, les interdictions d'importation et les réglementations relatives au devoir de vigilance, sont de plus en plus utilisées pour éliminer et prévenir le travail des enfants dans les activités des entreprises, en prenant les chaînes d'approvisionnement comme point d'entrée, et pour encourager plus largement une conduite responsable des entreprises.

De manière générale, il est de plus en plus reconnu par les acteurs concernés que la lutte efficace contre le travail des enfants exige une approche globale et multipartite, combinant judicieusement différentes mesures pour s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants, aux lacunes de mise en œuvre et d'application, ainsi que pour renforcer le dialogue social aux niveaux national et transfrontalier. Malgré certaines initiatives couronnées de succès, la transformation de ces efforts en changements à grande échelle au bénéfice des millions d'enfants et de travailleurs vivant dans la pauvreté et en situation de vulnérabilité demeure un défi mondial pour l'ensemble des acteurs.

II. Questions abordées

Guidée par les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et la Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les entreprises multinationales), cette session thématique s'appuiera sur l'expérience des gouvernements, des entreprises et des organisations partenaires sociales opérant dans différentes chaînes d'approvisionnement. L'objectif sera d'examiner comment ils renforcent leurs actions pour prévenir et lutter contre le travail des enfants et les autres déficits en matière de travail décent aux premiers niveaux de ces chaînes, et de tirer des enseignements des pratiques et approches les plus efficaces dans tous les secteurs. Cela offrira également aux intervenants l'occasion de développer davantage les mesures visant à améliorer l'efficacité des efforts existants et les possibilités d'investir davantage dans des pratiques innovantes susceptibles d'induire un changement durable en faveur du travail décent pour tous.